



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 37**

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERLAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. WAHARTE

**Pouvoirs** :

Mme CZURKA à M. MONDOLONI  
M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ  
M. DE SOUZA à M. GARDIOL  
Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN  
Mme SAHUN à M. BOCCIA

**Absents** :

M. BORELLI  
M. ALLIOTTE

**Secrétaire de séance** : M. Malick SAHRAOUI

**BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS OPEREES PAR L'EPF PACA EN 2023 - ZAC CAP HORIZON**

**N° Acte : 3.1**

Délibération n°24-72

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le partenariat engagé entre la Ville de Vitrolles et l'Établissement Public Foncier PACA (EPF PACA), permettant à cette dernière de procéder à des acquisitions ou des cessions foncières, conformément aux Conventions d'Interventions Foncières.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 200 habitants, par une personne publique agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, doit donner lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Vu que le bilan doit être annexé au compte administratif de la commune.

Considérant que l'Etablissement Public Foncier PACA a procédé à des acquisitions et des cessions au titre de l'année 2023, conformément au tableau joint, soit des montants totaux de 204 394 €, pour les acquisitions et 5 675 000 €, pour les cessions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 33 voix Pour et 4 Abstentions (GACHET Jean-Pierre / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe / WAHARTE Stéphane)

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions opérées par l'EPF PACA, au titre de l'année 2023, tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif 2023 de la Commune de Vitrolles.

Le Secrétaire de Séance

**M. SAHRAOUI**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 02/04/2024

P. le Maire et par délégation  
La Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**

Commune  
VITROLLES

Type acte  
Acquisition

N° acte	Libellé convention	Site	Date Acte	Montant Acte HT	Adresse	Parcelles	Motif Acquisition
003102	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE SUR LE PÔLE D'ÉCHANGES SITE DES AYMARDS - COUPERGNE - ESTROUBLANS - EN PHASE D'ANTICIPATION / IMPULSION	Cap Horizon	18/10/2023	5 434,00	Lieu-dit Le Croues et Coupergne - 13127 VITROLLES - Parcelles CI 20 et CO 3	13117-CI0020 / 13117-CO0003	Expropriation
003103	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE SUR LE PÔLE D'ÉCHANGES SITE DES AYMARDS - COUPERGNE - ESTROUBLANS - EN PHASE D'ANTICIPATION / IMPULSION	Cap Horizon	18/10/2023	198 960,00	Lieu-dit Le Croues et Coupergne - 13127 VITROLLES - Parcelles CI 20 et CO 3	13117-CK0008 ; 13117-CK0010 ; 13117-CK0011 ; 13117-CK0012	Expropriation
<b>Total</b>				<b>204 394,00</b>			

Commune  
VITROLLES

Type acte  
Cession

N° acte	Libellé convention	Site	Date Acte	Montant Acte HT	Adresse	Parcelles
003853	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE SUR LE PÔLE D'ÉCHANGES SITE DES AYMARDS - COUPERGNE - ESTROUBLANS - EN PHASE D'ANTICIPATION / IMPULSION	Cap Horizon	16/01/2023	5 675 000,00	Lieu-dit Le Croues & 20 Route de l'aéroport - 13127 VITROLLES - Parcelles CI 3 (Lots 9/10/11/12) / CI 15 / CI 74 / CI 96	13117-CH0046 / 13117-CH0049 / 13117-CI0018 ; 13117-CI0003 ; 13117-CI0015 / 13117-CI0074 / 13117-CI0096 ; 13117-CI0028
<b>Total</b>				<b>5 675 000,00</b>		

